



**PRÉFET
DU HAUT-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires du Haut-Rhin**

SERVICE TRANSPORTS RISQUES ET SÉCURITÉ

BUREAU DE PRÉVENTION DES RISQUES

Affaire suivie par : Mme Annie Morgenthaler

Tél. : 03 89 24 83 87

annie.morgenthaler@haut-rhin.gouv.fr

Colmar, le 21 MARS 2023

Madame, Monsieur,

La réunion de présentation des aléas miniers sur les communes de Sainte-Croix-aux-Mines et Sainte-Marie-aux-mines s'est tenue le 6 mars dernier. Il a été décidé d'un commun accord avec les maires de mettre à votre disposition les supports utilisés à cette occasion :

- le diaporama de présentation de l'étude des aléas de mouvements de terrain sur les communes de Sainte-Croix-aux-Mines et Sainte-Marie-aux-Mines par Géoderis, expert national de l'après-mines ;
- la présentation du projet de porter-à-connaissance et les cartes d'aléas par la direction départementale des territoires du Haut-Rhin.

L'ensemble des documents est disponible dans les deux mairies, ainsi que sur leurs sites internet aux adresses suivantes :

<https://www.saintecroixauxmines.fr>

<https://www.saintemarieauxmines.fr>

Je vous invite à signaler aux maires de Sainte-Croix-aux-Mines ou de Sainte-Marie-aux-Mines, selon la localisation de la parcelle concernée, tout désordre sur le bâti existant (fissures) ou sur la parcelle (effondrements, tassements, glissements).

Je vous recommande de vous informer auprès de votre mairie pour tout projet de construction situé sur une parcelle partiellement ou totalement touchée par un des aléas cartographiés : effondrement localisé, glissement ou tassement. Chaque cas particulier sera étudié, avec l'appui si nécessaire de Géoderis.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire général de la préfecture,
sous-préfet de l'arrondissement de Colmar-Ribeauvillé,


Christophe MAROT